

COMPTE RENDU DES DECISIONS ADOPTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

1. DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal,
vu les articles L.2121-15 et L.2541-6 du CGCT,
après avoir délibéré,

- émet un avis favorable à l'unanimité, à la désignation de Madame Katia Bossuyt au poste de secrétaire de la présente séance du Conseil Municipal.

2. DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS A L'ETABLISSEMENT DU TABLEAU DES ELECTEURS SENATORIAUX

Vu le Code Electoral,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19,
Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,
Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de Covid-19,
Vu le décret n°2019-1494 du 27 décembre 2019 portant diverses modifications du code électoral et du décret n°79-160 du 28 février 1979 portant application de la loi n°77-729 du 7 juillet 1977 relative à l'élection des représentants au Parlement Européen,
Considérant que chaque conseiller municipal, après appel de son nom, remet son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de conseillers présents : 21
- nombre de procurations : 6
- nombre de votants : 27
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 27

La liste nommée Esprit village a obtenu 23 voix (en toutes lettres vingt-trois voix) ainsi elle obtient, suivant la détermination du quotient électoral, 13 mandats de délégués titulaires et 5 mandats de délégués suppléants.

La liste nommée La Wantzenau de demain a obtenu 4 voix (en toutes lettres quatre voix) ainsi elle obtient, suivant la détermination du quotient électoral, 2 mandats de délégués titulaires et 0 mandats de délégués suppléants.

La présente séance a donné lieu à l'inscription de deux délibérations et les membres suivants y ont assisté :

Monsieur Lucas ADAM

Monsieur Christophe ADAM

Monsieur Stéphanie BEINERT OBERLE

Monsieur Roger BODE

Madame Françoise BOISSIERE

Madame Katia BOSSUYT

M. Erwann DE PRAT

Monsieur Aurélien EBEL

Monsieur Alain HERRMANN

Madame Aline JACQUENET

Madame Michèle KANNENGIESER

Monsieur Camille MEYER

Madame Fanny MONNEAUX GADROY

Madame Marie-Louise PICARD

Madame Annabelle RAVIZZI ZILLIG

Madame Christine STROH

Madame Manon VIROT

Monsieur François VIX

Madame Alexandra WAGNER GUIARD

Monsieur Bernard WEIBLE

Madame Pia WOLFF KIEFFER

Absents, excusés :

Mme Clarisse Bonn a donné procuration à Mme Katia Bossuyt

M. Patrick Depyl a donné procuration à Mme Françoise Boissière

M. Sébastien Heckel a donné procuration à M. Bernard Weiblé

Mme Marianne Muller Boudaud a donné procuration à Mme Pia Kieffer

M. Laurent Neff a donné procuration à M. Camille Meyer

M. Francis Spaeter a donné procuration à Mme Manon Virot

Affiché le 13 juillet 2020